

# PROJET LIGUE 2017-2020

## BOURGOGNE – FRANCHE COMTE

### Introduction :

Au vu des résultats financiers 2015-2016 de chacune des deux ex-Ligues, la maîtrise de la situation financière n'est pas en rapport avec le contexte actuel de la diminution des subventions publiques et de la diminution du nombre de nos licenciés.

Nous devons donc prendre des orientations sérieuses et responsables pour optimiser notre trésorerie, poursuivre nos actions et projets tout en préservant nos emplois principaux. Il en va ainsi pour assurer notre futur et faire vivre notre Tennis de Table en « Bourgogne – Franche Comté ».

### **1. Constat/Diagnostic**

- **Ressources humaines**
  - ✓ 2 postes administratifs à temps plein.
  - ✓ 1,5 poste technique.
  - ✓ 1,5 poste technique (ETP prestataires de services)

**Des RH en nombre mais coût très élevé.**
- **Développement**
  - ✓ Baisse des licences traditionnelles
  - ✓ Peu d'augmentation des licences promotionnelles
  - ✓ Peu ou pas de créations de clubs
- **Sportive/Compétitions ligue**
  - ✓ Problèmes d'organisation des compétitions : pas assez de respect du cahier des charges établi par les règlements. Le référent de la compétition n'est pas toujours présent pour faire le suivi de ce cahier des charges et faire un bilan pour améliorer la compétition.
  - ✓ Diminution du nombre de participants en CF en Bourgogne et autres compétitions à promouvoir sur les deux territoires BO et FC.
  - ✓ Peu d'organisations de compétitions nationales par les deux ligues de Bourgogne ou Franche-Comté : peur du travail à faire, manque de salles disponibles à notre connaissance...
  - ✓ Manque de partenariat avec les clubs pour organiser ces compétitions : convention type et dynamisation des clubs locaux qui n'oseraient pas organiser une compétition de grande ampleur.
- **Arbitrage/Juge-Arbitrage**
  - ✓ Nous avons plusieurs formations réalisées en Bourgogne et Franche-Comté désormais mais il reste des départementaux en pénurie.
  - ✓ L'effectif de nos arbitres est à revoir : ils sont vieillissants et se fatiguent de devoir répondre présents trop souvent.
  - ✓ Les compétences de nos juges-arbitres (JA2-JA3) doivent subir un suivi et une formation continue. Il faut également augmenter leur effectif trop peu nombreux pour gérer nos organisations régionales de façon satisfaisante.

- **Equipe Technique Régionale**

- ✓ Des intérêts qui ne se croisent pas toujours avec ceux de la ligue.
- ✓ L'âge moyen de cette équipe est équilibré entre jeunes et moins jeunes.
- ✓ Une ligne d'actions et de coordination devra être mise en place ou confortée, Il se révèle un renouvellement de cette équipe en BO et FC avec des gens motivés, et des idées nouvelles.

- **Pôle Espoirs**

- ✓ Il est encore validé en FC mais en sommeil en BO.
- ✓ Des jeunes sont issus de la détection dans les 2 régions actuelles et font des stages nationaux parfois. Le manque de concurrence au niveau régional ne les tire pas vers le haut niveau.
- ✓ Manque également des habitudes d'entraînement, de l'exigence et une optimisation de la performance pour espérer le niveau national, voire international.

- **Formation**

- ✓ Professionnelle : Trop peu de candidats dans les DE et CQP.
- ✓ Dirigeants : à part lors de l'Assemblée Générale, il n'existe pas de dynamique de formation de dirigeants en BO et FC.
- ✓ Manque un relais départemental ou interdépartemental au plus proche des clubs pour les aider dans leurs démarches quotidiennes et les soutenir dans leurs projets éventuels.
- ✓ Bénévoles : la formation d'initiateur de club créée la saison 2015-2016 est un bon début.
- ✓ Les formations fédérales peuvent être trop longues ou faire peur à certains bénévoles de club. Le nombre de participants fluctue chaque année.
- ✓ Arbitres et Juges arbitres : formations non suffisantes localement et trop peu suivies, manque de jeunes à tous niveaux.

## 2. **Objectifs de cette nouvelle olympiade**

**Constituer une équipe de dirigeants motivée et compétente afin de mener à bien cette nouvelle olympiade et ce nouveau projet d'envergure !**

- **Ressources humaines**

- ✓ Redistribuer les missions des professionnels et des bénévoles
- ✓ Aide au plus proche du terrain et optimisation de l'action de nos ressources humaines.

**Mettre à profit nos ressources humaines et financières.**

- **Développement**

- **Communication**

- **Politique de ressources**

- **Aides aux projets clubs**

- **Augmentation des licences :**

- ✓ Stabilisation ou augmentation des licences traditionnelles
- ✓ Augmentation des licences promotionnelles et événementielles utilisées trop peu par les clubs qui n'en voient pas l'intérêt.
- ✓ Recherche de nouvelles formes de pratiques et de nouvelles structures

- **Sportive/Compétitions ligue**
  - ✓ Mise en place d'une assistance aux organisateurs potentiels (conventions)
  - ✓ Améliorer et valoriser nos organisations régionales : respect du cahier des charges.
  - ✓ Augmenter peu à peu le nombre d'organisations de compétitions nationales, par l'intermédiaire de conventions types avec les clubs et/ou comités.
  - ✓ Nous devons faire le point sur le matériel à disposition de la ligue dans les clubs et comités.
- **Arbitrage/Juge-Arbitrage**
  - ✓ Augmenter et rajeunir le nombre d'arbitres régionaux et juges-arbitres 1<sup>er</sup> degré en BO et FC par l'incitation (gratuité pour les -18 ans et féminines).
  - ✓ Augmenter et valoriser la formation de juge arbitres 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré par une prise en charge totale ou partielle de la Ligue et des comités départementaux, prévoir une tenue et/ou badges.
- **Equipe Technique Régionale**
  - ✓ Déléguer, mettre en responsabilité les personnes compétentes et motivées.
  - ✓ Trouver les moyens financiers pour les valoriser et les motiver.
- **Pôle Espoirs/Elite régionale/Détection**
  - ✓ Redéfinir la filière vers le haut niveau afin d'optimiser le potentiel des joueurs et joueuses de BO et FC en fonction de leur motivation et niveau.

**Il faut attendre la fin de saison 2016-2017 que le DTN récrive la filière de HN fédérale.**

- **Formation**
  - ✓ Dynamiser la CREF avec un dirigeant motivé qui prendrait en charge cette cellule en lien étroit avec le niveau fédéral.
  - ✓ Mettre en place des formations structurantes en relation avec les différents projets de la ligue BO-FC :
    - Développement : féminines, sport santé, handisport et sport adapté, les 4-7 ans.
    - Aide à la structuration des clubs
    - La gestion des compétitions

### **3. Mise en œuvre**

- **Ressources humaines et moyens financiers.**

Il est nécessaire de :

- ✓ Réévaluer la masse salariale des postes techniques
- ✓ Réévaluer et redéfinir les missions techniques et leurs nécessités.
- ✓ Réévaluer la masse salariale des postes administratifs et financiers.
- ✓ Réévaluer, redéfinir et quantifier les objectifs et missions "cœur d'activité".
- ✓ Evaluer et quantifier les missions déficitaires et accessoires.
- ✓ Redéfinir et adapter les tâches de chacun et chacune afin d'optimiser les missions et les coûts.
- ✓ Evaluer, redéfinir ou adapter les coûts de fonctionnement.

- **Développement**

- ✓ Mise en place d'un TOP licenciation basé sur l'augmentation des licences et sur la formation dans les clubs.
- ✓ Dynamiser la prise de licences promotionnelles et événementielles par des actions et des services incitatifs.
- ✓ Mise en place d'une politique de ressources, recherche de partenaires privés et autre subventionnement (fonds européens par exemple)
- ✓ Meilleure rentabilité des services Ligue et création de services payants en direction des CDs et Clubs afin de pérenniser les postes à moyen et long terme. Mise en place d'un réseau de cadres techniques local pouvant intervenir sur les clubs moyennant participation financière.
- ✓ Mise en place d'une politique d'accompagnement de nos clubs dans leur développement et dans leur structuration, aller chercher nos licenciés de demain là où notre activité n'est pas encore proposée. Création de nouvelles structures d'entraînements/loisirs ou de nouveaux clubs, ses actions doivent faire partie d'une politique volontariste menée conjointement par la Ligue BOFC et des huit Comités Départementaux ainsi que des clubs supports dans le cas de création de structures.
- ✓ Mise en place d'une cellule d'aide et conseils aux clubs, évaluation, structuration, formations, projets.

- **Sportive/Compétitions ligue/ Compétitions nationales.**

- ✓ Augmenter le nombre et la compétence de nos JA2 et JA3
- ✓ Recensement et classification de nos salles
- ✓ Recensement, localisation et évaluation de notre parc matériel
- ✓ Réécriture ou mises à jour de nos règlements sportifs.
- ✓ Mise en place de convention d'organisations (Ligue / CDs / Clubs)
- ✓ Relance conventions de partenariat avec les comités départementaux et clubs pour organiser les compétitions nationales : convention type permettant la dynamisation des clubs locaux qui n'oseraient pas organiser une compétition de cette ampleur.

- **Arbitrage/Juge-Arbitrage**

- ✓ Politique de formation, gratuité pour les arbitres -18 ans et féminines.
- ✓ Prise en charge des coûts formations JA2 – JA3 par la Ligue et les comités départementaux.
- ✓ CRA mise en place du suivi des cadres arbitraux et gestion de leur activité.

- **Equipe Technique Régionale.**

- ✓ Répartition des rôles
- ✓ Identification et suivi des missions.
- ✓ Réunions régulières et évaluation des missions.

- **Pôle Espoirs et/ou groupe élite régionale.**

- ✓ Evaluation, réorganisation.
  - Modèle Franche Comté trop onéreux en ressources humaines.
  - Migration vers le modèle Bourgogne à envisager ?

- **Formation**

- ✓ Mise en place d'un responsable CREF motivé et compétent
- ✓ Identifier les besoins des clubs

- ✓ Proposer les formations existantes FFTT ou Ligue
- ✓ Créer des formations inexistantes, des regroupements et forums en dehors de l'AG annuelle

- **Communication**

- ✓ Amélioration des supports de communication
- ✓ Mettre à disposition et faire vivre un site internet "Bourgogne – Franche Comté"
- ✓ Mise en place d'une « news letter »

#### 4. **Evaluation du projet ligue**

- ✓ Evaluation du nombre de licenciés par types de licences
- ✓ Evaluation du nombre de formations par types
- ✓ Evaluation des actions techniques, nombre et résultats sportifs quantitatifs et qualitatifs.
- ✓ Evaluation du taux de satisfaction des clubs et licenciés.
- ✓ Résultat financier Ligue.

Rémi MONNERET



Gérard SICH

